

CONSEIL D'ETAT, SECTION DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF

A R R E T

n° 194.600 du 23 juin 2009

A.192.876/VIII-6931

En cause : **GERON** Ghislain,
rue Sauvegarde 10A
5530 Yvoir,

contre :

la Région wallonne, représentée par
son Gouvernement,

ayant élu domicile chez
Me Jean BOURTEMBOURG, avocat,
rue de Suisse 24
1060 Bruxelles.

--

LE PRESIDENT DE LA VIII^e CHAMBRE DES REFERES,

Vu la requête unique introduite le 5 juin 2009 par Ghislain GERON, tendant d'une part, à la suspension, selon la procédure d'extrême urgence, de l'exécution de "la décision prise en date du 30 avril 2009 par le Gouvernement de la Région Wallonne dont les bureaux sont sis à 5.100 Namur, rue Mazy 25-27 de désigner Monsieur Luc Maréchal pour exercer les fonctions supérieures de Directeur Général de la Direction Générale Opérationnelle « Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie » (DG04) du Service Public de Wallonie"; et, d'autre part, à l'annulation de cette décision;

Vu la note d'observations et le dossier administratif de la partie adverse;

Vu l'ordonnance du 5 juin 2009, notifiée aux parties, convoquant celles-ci à comparaître le 9 juin 2009;

Vu l'arrêt n/ 194.196 du 15 juin 2009;

Vu le titre VI, chapitre II, des lois sur le Conseil d'Etat, coordonnées le 12 janvier 1973;

Considérant que, par lettre du 19 juin 2009, le requérant a indiqué au Conseil d'Etat qu'il n'a pas reçu la convocation pour l'audience du 9 juin 2009, dont il n'a eu connaissance que par l'arrêt n/ 194.196 prononçant le défaut à son encontre; qu'il y a lieu d'annuler ledit arrêt et de rouvrir les débats afin de lui permettre de s'expliquer,

D E C I D E :

Article 1^{er}.

L'arrêt n/ 194.196 du 15 juin 2009 est annulé.

Article 2.

Les débats sont rouverts.

Article 3.

L'affaire est remise au 3 juillet 2009 à 11 heures.

Article 4.

Les dépens sont réservés.

Ainsi prononcé à Bruxelles, en audience publique, le vingt-trois juin deux mille neuf par :

M. GEUS, président de chambre,
M^{me} DRAPIER, greffier assumé.

Le Greffier assumé,

Le Président,

B. DRAPIER,

J.-Cl. GEUS.